

ENERGIES RENOUVELABLES

## Éolien : des pistes pour calmer le vent de fronde

Olivier Descamps | A la une | actus experts technique | France | Publié le 02/03/2020 | Mis à jour le 03/03/2020

**Le groupe de travail éolien s'est réuni au ministère de la Transition écologique et solidaire le lundi 2 mars. Les professionnels y ont présenté plusieurs mesures visant à répartir les projets de manière plus harmonieuse sur le territoire national. Ils poussent en particulier à la création d'un réseau d'accompagnement des collectivités souhaitant s'impliquer davantage.**



Le sens du vent a encore tourné. Depuis quelques semaines, la résurgence de critiques envers l'énergie éolienne semble avoir atteint les plus hautes sphères de l'État. Mi-janvier, le Président de la République lui-même a estimé que « le consensus sur l'éolien [était] en train de nettement s'affaiblir dans notre pays » et que « de plus en plus de gens ne [voulaient] pas voir de l'éolien près de chez eux ». Quelques jours plus tard, la ministre de la Transition écologique et solidaire Élisabeth Borne parlait de développement « anarchique »... Des propos qui tranchent avec l'ambition affichée en début de quinquennat et qui vient d'être réaffirmée par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Le parc français est appelé à doubler d'ici 2028. Comment le faire de manière équilibrée sur le territoire ? La question a fait l'objet, lundi 2 mars, de débats au sein du groupe de travail éolien lancé en 2018 par Sébastien Lecornu et qui avait pour première vocation la simplification réglementaire.

### Comprendre pour convaincre

« Il y a des rumeurs sur de nouveaux instruments de planification qui courent, nous y sommes opposés, prévient Jean-Louis Bal, président du Syndicat des énergies renouvelables (SER). On a déjà un cadre réglementaire très strict et entièrement dans les mains de l'État. In fine, c'est toujours le préfet du département qui décide ou non de la création des parcs ». Le SER et France énergie éolienne (FEE), autre fédération de professionnels, arrivent en revanche avec des propositions concrètes pour que la répartition des projets soit plus harmonieuse... De quoi répondre aux élus locaux qui alimentent la fronde <sup>[1]</sup>, avec à leur tête Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France .

Ces élus vent debout contre l'éolien <sup>[1]</sup>

Pour Nicolas Wolff, président de FEE, il est essentiel de s'interroger sur la raison pour laquelle une grande partie du parc français se concentre dans cette région ainsi qu'en Grand Est. Et au-delà de régimes de vent favorable, c'est paradoxalement les contraintes qu'il pointe du doigt. Plutôt que d'en ajouter de nouvelles, les deux fédérations proposent donc de se doter de mécanismes qui encouragent les opérateurs à aller voir ailleurs.

## Rétablir des vérités

Les projets étant sélectionnés par des appels d'offres, un bonus permettrait en particulier de récompenser les opérations situées dans des territoires sous-exploités. A contrario, un plafonnement de la production bénéficiant d'un soutien tarifaire limiterait la sur-rémunération des projets les plus rentables. Pour que les territoires s'investissent eux-mêmes davantage dans le développement éolien, les professionnels recommandent par ailleurs la création d'un réseau indépendant pour informer les collectivités. « Les élus ont déjà tous les outils en main pour accompagner ou empêcher le développement de l'éolien, mais beaucoup d'entre eux ne le savent pas », insiste Jean-Louis Bal. Enfin, le SER suggère de créer un nouveau prélèvement financé par les opérations et à destination des territoires. Objectif : remplacer les accords de coins de table généralement trouvés entre l'opérateur et la commune ou l'interco et valoriser des opérations locales concrètes de transition énergétique dans un environnement juridique sécurisé.

Dans les régions sous-dotées comme dans les autres, reste à redorer le blason de la technologie elle-même, et « à rétablir certaines vérités », dicit Jean-Louis Bal. « Plusieurs sondages montrent en particulier que les Français sont favorables à l'éolien et qu'ils acceptent les parcs, y compris à côté de chez eux », souligne Nicolas Wolff..

Une remarque qui vaut aussi pour les exécutifs régionaux par exemple puisque les Sraddet <sup>[2]</sup>présentent des objectifs cumulés supérieurs à ceux de la feuille de route nationale.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Implanter des éoliennes aux abords des sites inscrits au patrimoine de l'Unesco sera-t-il interdit ?
- Le développement de l'éolien n'entre-t-il pas en conflit avec des contraintes militaires ?
- Le gouvernement compte-t-il vraiment augmenter le parc éolien ?
- Ces élus vent debout contre l'éolien